

Les outils techniques et juridiques pour appréhender et optimiser les modalités et sources de financement public des structures d'appui à l'innovation

Un programme de Retis Formation et ERMES Consulting, en partenariat avec Delsol Avocats

Version définitive du Guide co-produit et validé par les services d'Etat - Edition 2021

Formation
au « *Guide de Financement public des structures membres de Retis* »



POUR QUI ?

- ▶ **Directeurs et directeurs adjoints des de structures d'appui à l'innovation membres de Retis**
- ▶ **Directeurs administratifs et financiers, responsables de gestion de structures d'appui à l'innovation membres de Retis**

OBJECTIFS

- ▶ Comprendre la réglementation des aides de l'Etat en matière d'économie et d'innovation et la nature des différents financements existants
- ▶ S'approprier et comprendre les règles à appliquer
- ▶ Identifier, apprendre à utiliser et à faire appliquer les exemptions possibles
- ▶ Comprendre les modalités d'instructions, et s'approprier les éléments de langage pour assurer une discussion de qualité avec les services instructeurs

CONTENU

1 session d'1,5 jours à distance et en présentiel à Paris , soit 10h de formation

- ▶ La réglementation des aides de l'Etat en matière d'économie et d'innovation
- ▶ Le guide de financement public des structures d'appui à l'innovation : exemptions possibles et modes d'application
- ▶ Etude de cas autour de cas pratiques

Dont 1 demi-journée consacrée à des échanges avec le MESRI et Régions de France

METHODE

- ▶ Un contenu opérationnel basé sur :
- ▶ Un guide technique et juridique construit par les membres du réseau RETIS avec l'apport d'expertise d'un juriste et en partenariat avec les services d'Etat (MESRI, DGE et CGET) et Régions de France
- ▶ Des études de cas
- ▶ L'analyse des textes en vigueur ou à venir

LIVRABLES

- ▶ Le Guide de financement de strutures d'appui à l'innovation RETIS/ DELSOL Avocats coproduit avec le MESRI, la DGE et le CGET

Retis formation

Retis

Réseau français de l'innovation

14 & 15 décembre à Paris (et à distance)

INTERVENANTS

- ▶ Me Renaud-Jean CHAUSSADE, Avocat associé, Delsol Avocats
- ▶ Caroline SIX, Vice-Présidente Retis et Directrice Adjointe Atlanpole
- ▶ Représentants MESRI et Régions de France

INSCRIPTIONS ET CONDITIONS

- ▶ **Pour les adhérents Retis: 1 000 euros* net de taxes** pour 1 participant par structure (750 euros par participant supplémentaire)
- ▶ **Pour les non adhérents: 1 500 euros* net de taxes** pour 1 participant par structure (1 000 euros par participant supplémentaire)

*Prise en charge possible par les OPCO d'affiliation des membres (ou de leurs entreprises). Formation organisée en partenariat avec ERMES Consulting. Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72 64 034 17 64 - SIRET 533 421 772 00021 - Certifié QUALIOPi et AFNOR

- ▶ **Inscriptions via le formulaire en ligne suivant:** <https://forms.gle/65t3yaqvmakykssw6>

- ▶ **Date limite d'inscription: 12 novembre 2021**

Pour éviter les problèmes de désistements de dernière minute, le règlement devra être effectué avant le début de la formation, soit avant le 10 décembre 2021.

La formation ne sera organisée qu'à partir de 9 participants confirmés.

En cas de quotas non atteints au 10 décembre, les sommes perçues seront remboursées intégralement aux participants ayant réglé leur inscription.

- ▶ **Informations et inscriptions:**

Clémence BALAZEIRO, animatrice réseau et assistante gestion

Tél: +33 (0)6 74 60 95 59

clemence.balazeiro@retis-innovation.fr

